



Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS – 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 9 avril 2024

Nombre de membres

Afférents : 29

Présents : 20

Qui ont pris au vote : 26 (M. le maire ne prend pas part au vote)

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf du mois d'avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sausset-les-Pins, s'est réuni à la Salle des Arts et de la Culture, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10, du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Marie-Laure WALTHER, Première Adjointe au maire.

Étaient présents à cette assemblée :

Maxime MARCHAND, Maire,

Les adjoints : Mme Marie-Laure WALTHER, M. Jean-Louis LABOURAYRE, Mme Christelle BURRIAT, M. Serge AMBAN, Mme Elisabeth MARAÏNI, M. Anthony BICCHIERAI, Mme Julie SAVI, M. Stéphane DETRAY,

Les conseillers municipaux :

Mme Julie DESMOULINS, M. André MOURGUES, M. Francis GENGOUX, Mme Dominique PIGNATEL, M. Didier ZIKA, Mme Cécile BONNEAU, Mme Marion NEFF, M. Pierre-Valentin VERNHES, M. Alain LEVINSPUHL, M. Etienne HERPIN, Mme. Christine BEAULIEU, Mme Marjolaine CHATONEY.

Excusés, avaient donné procuration :

M. Patrice THOMAS à M. Jean-Louis LABOURAYRE

M. Jacques SABATIER à M. Didier ZIKA

Mme Valérie WILLEMART à M. Stéphane DETRAY

Mme Mary-Christine BERTRANDY-CAMPANA à M. Alain LEVINSPUHL

Mme Valérie MASSON-RAGUSA à Mme Christine BEAULIEU

M. Philippe GALIZZI à Mme Christelle BURRIAT

Absents :

Mme Géraldine CAMPENS

M. Bruno CHAIX

A été nommé secrétaire : M. Pierre-Valentin VERNHES

DELIBERATION N°2024-04-05

Nomenclature ACTES 7.1

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2024-02-08 du 27 février 2023 prenant acte du débat sur le rapport des orientations budgétaires ;

VU le compte de gestion 2023 du comptable public approuvé par délibération n° 2024-04-03 du 9 avril 2024,

Vu le vote du compte administratif 2023 par délibération n° 2024-04-04 du 9 avril 2024,

Et après en avoir délibéré,

CONFIRME les résultats 2023 comme suit :

Reports à nouveau

+ 1 461 759.03 € (fonctionnement-R002-recettes)

+ 2 688 495.64 € (investissement-R001-recettes)

VOTE :

Pour : UNANIMITE

Contre :

Abstention :



La Première Adjointe,
Marie-Laure WALTHER



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Bouches-du-Rhône

Commune de SAUSSET LES PINS

Rapporteur : Stéphane DETRAY

DELIBERATION N° 2024-04-05

Objet : Affectation du résultat

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Le compte administratif 2023 et le compte de gestion 2023 présentent respectivement en section de fonctionnement un excédent cumulé de 1 461 759.03 € et un excédent cumulé en section d'Investissement de 2 688 495.64 €.

Il est proposé au Conseil Municipal de confirmer les résultats 2023.